

- Le 10 octobre 2019

LE PORT DU HAVRE A RÉALISÉ UN TEST GRANDEUR NATURE AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU BREXIT

Jeudi 10 octobre, Brittany Ferries, la douane française et HAROPA – Port du Havre ont organisé une « marche à blanc » soit un test grandeur nature afin de vérifier les effets du Brexit en conditions réelles lors du débarquement du navire Etrebat. Ce dernier avait embarqué la veille passagers et poids lourds à Portsmouth en Angleterre.

Le but de l'exercice était donc de tester les différents dispositifs développés depuis plusieurs mois

pour garantir un maximum de fluidité des échanges au passage de la frontière à partir du 31 octobre (date annoncée pour la mise en œuvre du Brexit) mais aussi la coordination entre les différents acteurs.

À l'issue de la conférence de presse en présence de Jean-Marc ROUE, Président du Conseil de Surveillance Brittany Ferries, Baptiste MAURAND, Directeur Général HAROPA – Port du Havre et Laurence COREDO, Directrice Adjointe inter-régional des douanes de Normandie, les journalistes et transitaires étaient conviés pour assister à la « marche à blanc » quelques minutes avant l'arrivée du navire.

Parmi les différentes mesures, un dispositif de dématérialisation et d'anticipation des procédures douanières a été créé pour que les opérateurs économiques puissent effectuer leurs déclarations (dédouanement, placement sous transit, déclaration d'import ou d'export, etc.) en amont du passage de la frontière. Sur le tarmac, une nouvelle signalétique selon le type de véhicule et de chargement (véhicules légers, poids lourds, présence d'animaux...) a été mise en place afin que la Douane puisse procéder aux contrôles nécessaires tels que les contrôles phytosanitaires sans nuire à la fluidité du trafic à la sortie du terminal. Des panneaux ont été installés à cet effet.